

# Droit à l'image

**Objectifs :** À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les principes fondamentaux qui régissent le droit à l'image en droit français
- Rédiger une demande d'autorisation conforme aux exigences légales et jurisprudentielles
- Disposer d'une vision panoramique de l'état de la jurisprudence et notamment des condamnations prononcées pour non-respect du droit à l'image

**Durée :** 3.5 h

**Modalités et moyens pédagogiques :**

- Pédagogie construite essentiellement sur des cas pratiques, partant d'une situation de fait, pour déboucher sur les principes juridiques qui s'y appliquent
- Présentation commentée de décisions de jurisprudence appliquées aux situations les plus fréquemment rencontrées chez une personne utilisant des images de personnes physiques dans son activité professionnelle
- Présentation PPT, remise aux stagiaires sur support numérique à l'issue de la formation

**Modalités d'évaluation :**

- Quiz de départ pour tracer l'état des connaissances avant formation
- Quiz de fin, qui reprend les questions du quiz de départ, et permet de mesurer les acquis

**Prérequis technique :** aucun

**Prérequis savoir-faire :** aucun

**Public concerné :** Utilisateurs à titre professionnel d'images de personnes physiques dans les situations les plus usuelles : manifestations publiques, rencontres privées, communication et liberté d'expression etc.

**Formation intra-entreprise ou interentreprises, individuelle ou en groupe :** contacter le Club ([contact@pressecomnormandie.fr](mailto:contact@pressecomnormandie.fr) / 02 32 83 31 38)

---

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

9h. Accueil et tour de table des stagiaires et du formateur.

Questions sur le droit à l'image et les situations les plus fréquentes dans lesquelles il se trouve posé.

### 9h15 – Partie 1

- Sources du droit à l'image : Code Civil, Code pénal, Jurisprudence
- Règles juridiques de base : le droit à la vie privée, les mineurs, le respect du corps humain
- Le droit à l'information : les pouvoirs de police, le droit d'auteur, le consentement

### 11h - Pause

### 11h15 – Partie 2

Lecture commentée de décisions de jurisprudence illustrant toutes les hypothèses étudiées en Partie 1

Lecture commentée d'un formulaire d'autorisation de droit à l'image, conforme aux exigences légales et jurisprudentielles

Synthèse et Quiz final d'évaluation, par retour sur les questions posées lors du Quiz initial et comparaison.

## BIO DU FORMATEUR : PHILIPPE BAZIN



Avocat au barreau de Rouen et formateur, Spécialiste en droit du numérique. Praticien du droit de la propriété intellectuelle. Membre du Club de la Presse et de la Communication de Normandie.

[Philippe Bazin](#) accompagne les créatifs et leurs clients dans toutes les opérations portant sur les droits d'exploitation et sur les contrats qui s'y attachent. Il est le conseil d'éditeurs de logiciels dans les domaines aussi variés que la sante, la gestion des établissements d'enseignement supérieur, ou le négoce de produits viticoles.

Sa pédagogie de formateur est pratico-pratique, et repose sur un langage accessible à tous, sur des mises en situation concrètes et sur la fourniture de solutions qui le sont tout autant.